

DEC212545DR08

Décision portant nomination de Mme Corinne DELHAYE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7344 intitulée « Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI.

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte n°7344 intitulée « Groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés » - GREMI et nommant Mme Anne-Lise THOMANN en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7344¹ en date du 12 juillet 2021 ;

Considérant que Mme Corinne DELHAYE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par CERFOS du 14 juin au 2 juillet 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Corinne DELHAYE, Assistante d'Ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7344 intitulée « Groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés » - GREMI, à compter du 13 juillet 2021.

Mme Corinne DELHAYE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Corinne DELHAYE, est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 juillet 2021

La directrice de l'unité
Mme Anne-Lise THOMANN

Visa du Président de l'université d'Orléans
M. Eric BLOND

Visa du délégué régional du CNRS
M. Ludovic HAMON

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)